

NOS ÉLÈVES

Vous avez sans doute appris qu'aux derniers examens tenus au Palais de Justice, à Montréal, pour l'admission à la pratique de la sténographie officielle, j'en étais sorti victorieux.

L'épreuve n'étant que de 150 mots à la minute, il m'a été facile de décrocher le diplôme, vu que j'écris au-delà de deux cent quarante mots.

Soyez assuré, Monsieur Terrault, que jamais je n'oublierai les services que vous m'avez rendus. Sans l'aide d'un maître approfondi dans l'art sténographique, il est impossible de devenir compétent.

J'ai entendu dire que vous deviez publier une quatrième édition de vos abréviations; s'il en est ainsi, les difficultés qui ont été presque anéanties par vos trois premières disparaîtront complètement.

W. A. Handfield,
Sténographe officiel de la Cour supérieure, Montréal.

Je vous suis très reconnaissante pour tous les bienfaits que vous m'avez rendus.

Mademoiselle Ernestine Pairault,
Sténographe officiel de la Cour supérieure, Montréal.

Je crois devoir accomplir un véritable devoir en vous exprimant toute ma gratitude pour votre cours de sténographie et votre traité d'abréviations dont je me suis assimilé les principes,